



**COMMUNIQUÉ**

**Pour diffusion immédiate**

**NOUVEAU PLAN DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MRC DE JOLIETTE**  
**<Proposition du CREL: bonifier les campagnes éducatives par l'action!>**

«Dans Lanaudière, on retrouve deux des trois plus grands lieux d'enfouissement sanitaire et technique de la province, soit à Terrebonne et à Saint-Thomas. Pour cette raison, les MRC devraient être exemplaires si elles souhaitent que les autres régions, qui acheminent leurs matières résiduelles dans Lanaudière, soient encouragées à diminuer au maximum les quantités enfouies, explique d'entrée de jeu Vicky Violette, directrice du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL) dans le mémoire quelle a déposé à la MRC de Joliette sur le Plan de Gestion des matières résiduelles 2016-2020. Le présent mémoire a notamment pour objectif de commenter les différents moyens envisagés, afin d'apporter des éléments qui permettraient d'optimiser l'atteinte des objectifs de la MRC de Joliette.»

D'emblée, le CREL reconnaît que la MRC a bien identifié les principaux défis à venir, soit l'implantation et l'optimisation de la collecte des matières organiques et le soutien à la gestion des matières résiduelles des industries, des commerces et des institutions. Afin de relever ces défis, le CREL croit que la MRC vise juste en misant sur la sensibilisation et l'éducation. En ce sens, le CREL possède une expérience et une expertise considérable. Pour le CREL, il est évident que l'atteinte des objectifs est conditionnelle à la réalisation des campagnes d'information, de sensibilisation et d'éducation. Cependant, ces campagnes seront peu efficaces si elles ne sont pas accompagnées de réelles actions qui sont cohérentes avec les messages livrés, surtout au sein des établissements d'enseignement et des infrastructures municipales.

Le CREL est d'avis que le retour sur investissement serait beaucoup plus grand si les écoles et l'ensemble des ICI étaient équipés de conteneurs pour le recyclage et le compostage ou de tout autre équipement adapté à chaque situation. Les employés doivent également recevoir une brève formation pour savoir comment utiliser ces installations et comprendre que ce changement n'alourdi en rien leur tâche. Les ICI et les municipalités effectueraient même des économies. Rendre les écoles, les municipalités, les industries, les commerces et les institutions efficaces et responsables dans la gestion de leurs matières résiduelles, c'est rentable à moyen terme et payant à long terme. Vous pouvez consulter le mémoire dans son intégralité au [www.crelanaudiere.ca](http://www.crelanaudiere.ca).

Photo jointe :

Photo : IStock/CREL Vicky Violette, directrice générale du CREL, a déposé à la MRC de Joliette vendredi dernier son Mémoire sur le Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020.

Pour informations :

Vicky Violette, directrice générale

Conseil régional de l'environnement de Lanaudière

450 756-0186